



R é g l e m e n t e r , c o n t r ô l e r , i n f o r m e r

L'ESSENTIEL ▶ www.mesure-radioactivite.fr ▶ Rejets d'effluents à Saclay ▶ Risques sismiques : une journée d'échange ▶ Transport de matières radioactives ▶ Contrôle du chantier EPR à Flamanville ▶ Charte de radiographie industrielle ▶ WENRA : consultation sur la sûreté des nouveaux réacteurs

ENJEU

Les mesures de la radioactivité dans l'environnement désormais sur Internet

Afin de centraliser les informations sur la radioactivité dans l'environnement en France et de faciliter l'accès aux mesures, les acteurs de la surveillance de l'environnement en France ont lancé le site Internet www.mesure-radioactivite.fr

Initiative unique en Europe, le site www.mesure-radioactivite.fr centralise tous les résultats des mesures de la radioactivité réalisées dans l'environnement par les différents organismes agréés du réseau national de mesures de la radioactivité dans l'environnement. Prévu par le code de la santé publique, ce réseau a été développé par l'ASN en collaboration avec l'IRSN et en partenariat avec les principaux acteurs du réseau dont les ministères de la Santé et de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, la Marine Nationale, les grands exploitants nucléaires EDF, ANDRA, AREVA, CEA, les agences sanitaires (AFSSA, InVS), les associations de protection de l'environnement, notamment l'ACRO. Les mesures qu'il rassemble sont essentielles pour l'évaluation des impacts des substances radioactives sur la santé, sur l'environnement et sur les ressources d'intérêt économique (notamment l'eau et l'agriculture). Le site met ces données à disposition des experts et du public avec une fréquence d'actualisation importante : en moyenne 15 000 nouvelles mesures sont ajoutées chaque mois. Dans un souci de transparence pour l'information du citoyen sur la radioactivité dans l'environnement, ce site donne un accès facile et rapide à la réglementation en la matière, au fonctionnement du réseau... Des rubriques pédagogiques expliquent le phénomène de la radioactivité, sa mesure, ses effets biologiques et donnent à l'internaute les clés pour comprendre les résultats des mesures sur l'état radiologique de l'environnement présentés dans le site. www.mesure-radioactivite.fr

L'ASN EN ACTIONS

Rejets d'effluents à Saclay

Homologation Les décisions, adoptées par l'ASN le 15 septembre 2009, relatives aux rejets des effluents des installations nucléaires de base (INB) du centre de Saclay (Essonne) exploitées par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et par CIS Bio International dans ce même centre, viennent d'être homologuées par les ministres chargés de la sûreté nucléaire. Ce renouvellement d'autorisations a été l'occasion d'abaisser de façon significative les valeurs limites de tous les rejets radioactifs gazeux et liquides fixées en 1978 et de mieux réglementer les rejets de substances chimiques non radioactives. www.asn.fr

Risques sismiques

Journée d'échange Plus de 200 participants (associations, professionnels...) ont débattu, le 4 février 2010 à Marseille, sur le thème « Installations nucléaires et risque sismique dans le sud-est de la France » lors de la journée organisée par la division de Marseille de l'ASN, au cours de laquelle le député des Bouches-du-Rhône, Christian Kert, a animé une table ronde. Toutes les parties intéressées, l'ASN, l'ANCCLI, l'IRSN et d'autres experts ainsi que les exploitants nucléaires (CEA, AREVA et EDF) des centres de Cadarache et du Tricastin se sont succédé pour exposer les principales attentes, exigences, avancées et perspectives sur ce sujet. www.asn.fr

Transport de matières radioactives

Information La division de Lyon de l'ASN a organisé le 4 février 2010 une journée d'information et d'échanges sur le transport de matières radioactives, qui a rassemblé 140 professionnels. Cette initiative a été lancée à la suite de l'enquête menée en 2009 par l'ASN sur les transports civils de matières radioactives. Ce fut l'occasion de rappeler les grands principes réglementaires, de dialoguer sur les difficultés de leur application, sur les pratiques, ainsi que sur les axes de progrès. D'autres divisions de l'ASN proposeront dans les prochains mois ce type de journée d'information. www.asn.fr

ACTIVITÉS DU COLLÈGE

- ▲ 5 février 2010 : visite du département de radiothérapie et du centre de protonthérapie de l'Institut Curie.
- ▲ 9 février 2010 : rencontre avec la Commission de régulation de l'énergie.
- ▲ 11 février 2010 : rencontre avec l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (ACRO) à Caen.

AGENDA

9-11 mars 2010
22^e conférence sur
la réglementation (RIC)
de l'autorité de sûreté
américaine (NRC).
Washington (USA).

25-26 mars 2010
21^e réunion
des Autorités de sûreté
nucléaire d'Europe de
l'Ouest (WENRA).
Helsinki (Finlande).

29 mars-1^{er} avril 2010
Colloque international
sur les propriétés de
confinement des argiles
organisé par l'ANDRA.
Nantes (Loire-Atlantique).

12-13 avril 2010
Sommet
de l'AIEA
sur la sûreté nucléaire.
Washington (USA).

La DEP

La Direction des équipements sous pression nucléaires (DEP), basée à Dijon, est chargée de contrôler la sûreté et la radioprotection dans le domaine des équipements sous pression nucléaires des installations nucléaires de base (INB). Elle est plus particulièrement chargée : d'élaborer la réglementation et de décliner son application par l'ASN ; de contrôler la mise en œuvre de la réglementation relative à la construction d'équipements sous pression nucléaires ; de vérifier la conformité réglementaire des dossiers génériques de maintenance des équipements en exploitation ; d'encadrer l'action des délégations régionales en ce qui concerne les enceintes métalliques sous pression des principaux circuits importants pour la sûreté des centrales nucléaires ; d'une manière générale, d'apporter un appui aux autres entités de l'ASN pour leurs missions de contrôle de ces équipements. Lire *Contrôle* n° 186

L'ACTUALITÉ DU CONTRÔLE

Contrôle du réacteur EPR de Flamanville

Contrôles de l'ASN en fonction des activités de construction

Lors du contrôle du chantier de construction du réacteur EPR de Flamanville 3 (Manche) au second semestre 2009, l'ASN a notamment traité les sujets suivants. Elle a demandé à ce que les méthodes de traitement des reprises de bétonnages fassent l'objet d'une qualification complète car elle estime que la rigueur dans l'identification et la justification de ces dérogations doit être renforcée. Par ailleurs, elle a procédé à divers contrôles de la fabrication des composants des circuits primaire et secondaires. Enfin, l'ASN a poursuivi le dialogue avec les Autorités de sûreté nucléaire étrangères sur le contrôle de la construction de réacteurs de type EPR, afin d'améliorer et d'harmoniser les pratiques. www.asn.fr

Radiographie industrielle

Charte de bonnes pratiques en Rhône-Alpes et Auvergne

Une quarantaine d'entreprises ont signé, le 10 février 2010, une charte de bonnes pratiques en matière de radiographie industrielle élaborée par la division de Lyon de l'ASN, en collaboration avec les Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et les Caisses régionales de l'assurance-maladie (CRAM). Il s'agit ainsi de faire évoluer les pratiques et les habitudes afin d'améliorer la prévention et les conditions d'intervention des travailleurs et de diminuer les dosimétries enregistrées auprès des techniciens en radiographie industrielle. www.asn.fr

Classement au niveau 1 de l'échelle ASN-SFRO

Bilan trimestriel des événements en radiothérapie déclarés

Entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2009, 15 événements en radiothérapie ont été classés au niveau 1 de l'échelle ASN-SFRO. Ils ont concerné, pour chacun d'entre eux, un seul patient, mais sans conséquence attendue pour leur santé. Ils sont néanmoins analysés pour en tirer les conséquences (notamment en termes d'organisation) et éviter qu'ils ne se reproduisent. 6 événements ont pour origine une anomalie du positionnement du patient, 2 une erreur de mise en forme de faisceau et 7 ont conduit à la délivrance d'une dose inappropriée. Les événements de niveau 1 font l'objet d'investigations de l'ASN avec, soit des inspections spécifiques, soit des inspections que l'ASN conduit régulièrement dans tous les centres de radiothérapie. L'ASN examine systématiquement les mesures correctives proposées après l'analyse de l'événement réalisée par le centre. www.asn.fr

CHIFFRES CLÉS

2112

inspections programmées ou faisant suite à un incident, ont été réalisées par les inspecteurs de l'ASN en 2009, dont notamment :

789 dans les installations nucléaires de base

96 pour les transports de matières radioactives

621 dans le secteur médical

445 dans les installations industrielles et de recherche

Débat

WENRA consulte le public sur les objectifs de sûreté des nouveaux réacteurs nucléaires

Le groupe de travail sur l'harmonisation des réacteurs (RHWG) de WENRA¹ (*Western european nuclear regulators' association*), dont l'ASN assure actuellement la présidence, travaille depuis mars 2008 sur le dossier de la sûreté des nouveaux réacteurs construits en Europe. Il s'agit pour ses membres de définir et d'exprimer une approche commune sur la sûreté de ces nouveaux réacteurs. Un rapport sur ces objectifs de sûreté vient d'être rendu public afin de susciter les commentaires des parties prenantes. L'ASN relaie cet appel à commentaires car elle considère que l'initiative est de nature à favoriser l'harmonisation et le renforcement de la sûreté nucléaire en Europe, au moment où plusieurs projets de construction de réacteurs sont annoncés. Parmi ces objectifs, l'un des plus importants est que tout nouveau réacteur en Europe présente des niveaux de sûreté supérieurs à ceux des réacteurs existants et prenne notamment en compte, dès la conception, les conséquences d'accidents graves. Le groupe de travail s'est appuyé sur la documentation disponible sur les nouveaux réacteurs (AIEA, AEN, réglementations nationales...); c'est sur cette base que le groupe de travail a proposé les objectifs de sûreté applicables à ces réacteurs. WENRA invite les parties prenantes à envoyer avant fin juin 2010 leurs observations sur ce rapport, en particulier sur les objectifs de sûreté proposés. Les commentaires serviront à faire évoluer les objectifs de sûreté proposés. Pour consulter le rapport et apporter ses commentaires, www.wenra.org

¹ WENRA regroupe les Autorités de sûreté des pays de l'Union européenne produisant de l'électricité d'origine nucléaire et de la Suisse, les pays de l'UE ne produisant pas d'électricité d'origine nucléaire y participant en tant qu'observateurs.

VU SUR ▶ Le numéro 186 de la revue *Contrôle* paru le 16 février 2010

LETTRE MENSUELLE
ÉDITÉE PAR L'AUTORITÉ
DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

ASN
AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE
www.asn.fr

6, place du Colonel Bourgoïn - 75012 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 19 86 00
www.asn.fr. Directeur de la publication : André-Claude Lacoste, président de l'ASN.
Directeur délégué : Alain Delmestre.
Rédactrice en chef : Pascale Luchez - asn.publications@asn.fr
Conception, rédaction et réalisation : SCRIPTO SENSU - 25, rue Saint-Sébastien, 75011 Paris - Tél. : +33 (0)1 48 05 14 59 - www.scriptosensu.com
Impression : La Lettre de l'ASN est publiée à 1 500 exemplaires par Inter Routage 49-55 rue des Écoles - 93 321 Aubervilliers CEDEX - N° ISSN 2101-9762
Prochain numéro début avril 2010.